

COUP D'ÉCLAT

L'équipe de Mike Weir a perdu. Mais en remportant son duel contre Tiger Woods au 18^e trou, le Canadien a gagné le coeur des spectateurs.

Que c'était beau!

LA CHRONIQUE DE RÉJEAN TREMBLAY

NOS REPORTAGES DANS LE CAHIER SPORTS, PAGES 1 A 3

La fosse de sable du 41^e trou du Royal Montréal a donné du fil à recroquer à Mike Weir, hier. PHOTO BERNARD BRAULT, LA PRESSE

LES GRANDES ENTREPRISES PLAIDENT POUR UN VIRAGE VERT

Leurs dirigeants souhaitent que le Canada devienne « une superpuissance en environnement »

GILLES TOUPIN

OTTAWA — Les chefs de la direction de 150 grandes entreprises du Canada annoncent aujourd'hui qu'ils se sont convertis à la science des changements climatiques et qu'ils prennent de toute urgence le virage vert.

Ils estiment que le moment

est venu pour le monde entier, pour le Canada, pour son gouvernement, ses industries et ses citoyens d'agir vigoureusement afin de relever le défi de ces changements climatiques.

Le Conseil canadien des chefs d'entreprise (CCCE) rend public aujourd'hui un énoncé de principes intitulé *Une croissance écologique*

— faire du Canada une superpuissance en environnement. Dans ce document de 14 pages, que *La Presse* a obtenu, le CCCE affirme qu'il « croit fermement que les changements climatiques représentent l'enjeu le plus pressant et le plus important lié au défi environnemental et économique dans son ensemble »; c'est « le défi le plus

fondamental auquel notre monde doit faire face aujourd'hui ».

Cette profession de foi est le résultat d'une étude menée par 33 chefs de la direction du CCCE membres d'un comité ad hoc, le Groupe de travail sur le leadership environnemental.

➤ Voir CLIMAT en page A8

Le Québec a le vin gai Il ne manque que la reconnaissance



PHOTO ROBERT MAILLIUX, LA PRESSE

Denis Paradis, propriétaire du Domaine du Ridge, a le sourire facile ces jours-ci. La récolte de raisins bat son plein sous un ciel bleu, et la cuvée 2007 s'annonce bonne. Si bien que les viticulteurs produiront un million et demi de bouteilles de vin cette année. Mais au-delà des statistiques, les producteurs souhaiteraient que les fruits de leur labeur soient davantage reconnus. Par les consommateurs. Et par la SAQ. Le reportage de Stéphanie Bérubé en pages A2 et A3.

Cri d'alarme pour un peu de silence

Les salles de classe trop bruyantes nuisent à l'apprentissage, estiment des audiologistes

MARTIN CROTEAU

Les audiologistes sonnent l'alarme: les salles de classe sont devenues bruyantes au point de nuire à l'apprentissage des enfants. En conférence de presse, ce matin à Ottawa, ils demanderont aux gouvernements d'en faire davantage pour rendre les écoles plus silencieuses.

Nombre d'élèves à la hausse, ronronnement des systèmes de ventilation et de chauffage, locaux sans tapis ni rideaux, murmures des élèves, tout cela, combiné à l'habituel frottement des chaises sur le plancher, fait du bruit. Beaucoup de bruit.

Une étude publiée en août a démontré la piètre qualité acoustique des classes du Canada.

➤ Voir BRUIT en page A6



LA GALAXIE CONTRE-ATTAQUE

UNE JOURNÉE A BORD DU ROMANO-FAFARD

SPORTS ET SPECTACLES PAGE 1

MATCH DU MOIS
CONFUSION DES GENRES
AUTO PAGES 8 ET 9



INC-AVALIN
PREMIÈRE IRME DE GÉNIE DU MONDE

LA PRESSE AFFAIRES PAGE 1

on clin d'œil
ÉPHANE LAPORTE
an Charest fait
aintenant de la radio.
monde s'ennuyait trop
s Grandes Gueules.

nez voir mon blogue!
berpresse.ca/laporte



DES ÉLÈVES QUÉBÉCOIS À L'ÉCOLE AMÉRICAINE

TRAVERSER LA FRONTIÈRE

DAPHNÉE DION-VIENS
LE SOLEIL

LACOLLE — Chaque matin, Laura-Camille, 9 ans, traverse la frontière américaine pour aller à l'école aux États-Unis. Elle n'est pas la seule. Cette année, 34 petits Québécois fréquentent l'école primaire St. Mary's Academy à Champlain, dans l'État de New York.

Ces élèves habitent au Québec, à quelques kilomètres des États-Unis. Ils viennent de Lacolle, de Napierville, de Hemmingford... et sont de plus en plus nombreux chaque année. En 2002, il n'y avait que trois Québécois à St. Mary's. On en compte aujourd'hui 23, de la première à la sixième année, en plus des 11 enfants qui fréquentent la maternelle et la prématernelle.

Les petits Québécois représentent le tiers des 102 élèves de cette école catholique, indique sa directrice. « Les parents sont satisfaits de notre établissement, et le mot se répand », affirme sœur Marie Cordata, jointe par *Le Soleil*.

L'établissement a même fait paraître des publicités dans le journal local *Le Coup d'œil*, établi à Napierville, pour se faire connaître de ce côté-ci de la frontière.

Les parents québécois ont choisi cette école pour que leurs enfants deviennent bilingues. « C'est le plus bel héritage que je peux leur donner », dit Marie-Josée Patenaude, mère de Laura-Camille et de deux garçons qui fréquentent aussi l'école St. Mary's.

M^{me} Patenaude et son conjoint auraient bien opté pour une école anglophone privée non subventionnée située au Québec, mais la plus près est à 45 minutes de route et coûte plus de 9000\$ par année. L'école St. Mary's est à 15 minutes « porte à porte », et les droits de scolarité sont d'environ 2200\$ par année. « En plus, c'est une petite école avec de belles valeurs », souligne M^{me} Patenaude.



Le tiers des 102 élèves de l'école catholique américaine St. Mary's Academy sont Québécois.

PHOTO MÉLISSA GENDREAU, L

Cela ne contrevient pas à la loi 101 puisque la Charte de la langue française permet à des enfants francophones de fréquenter une école anglophone privée non subventionnée. Les enfants de M^{me} Patenaude sont inscrits à leur commission scolaire comme étant scolarisés à domicile, ce qui légalise leur situation. Mais des parents qui n'auraient pas d'entente avec une commission scolaire contreviendraient à la Loi sur l'instruction publique (voir autre texte).

Une année à la fois

Laura-Camille, qui est en quatrième année du primaire,

réintègrera le système scolaire québécois l'an prochain. « On s'est toujours dit qu'on prendrait ça une année à la fois. Elle est

Il y a cinq ans, on ne comptait que trois Québécois à St. Mary's. Il y en a aujourd'hui 34.

maintenant bilingue, et on ne veut surtout pas qu'elle prenne du retard en français », explique sa mère, qui lui a enseigné à

lire et à écrire dans la langue de Molière.

Hugo Gamache, 8 ans, a quant à lui fait le chemin inverse. Après avoir fréquenté l'école publique de Napierville jusqu'en deuxième année, il va à l'école St. Mary's depuis l'an passé. « Au début, c'était difficile, mais maintenant ça va bien », dit le jeune garçon. L'école St. Mary's offre d'ailleurs un encadrement particulier aux élèves francophones qui font le saut à l'enseignement en anglais, afin d'adoucir la transition.

Son père, Mario, aurait bien aimé l'inscrire à un programme

d'immersion anglaise, mais en existe dans certaines écoles publiques francophones, cette option n'est pas offerte dans la région.

« J'ai souffert de ne pas parler parfaitement l'anglais », dit ce vétérinaire père de quatre enfants, dont les trois plus jeunes fréquentent l'école américaine. « Je voulais que mes enfants aient plus de facilité. »

Les parents qui envoient leurs enfants à l'école St. Mary's sont responsables de leur trajectoire. Les enfants doivent aussi obtenir un visa d'étudiant, ce qui permet de traverser la frontière canado-américaine matin

Un cri d'alarme pour un peu de silence

BRUIT

suite de la page A1

Après avoir étudié 60 classes au Nouveau-Brunswick, les chercheuses Rhonda Rubin, Catherine Aquino-Russel et Joan Flagg-Williams ont constaté que le son ambiant varie entre 35,4 et 52,3 décibels, l'équivalent d'une machine à laver.

Si rien n'est fait, les résultats scolaires pourraient en souffrir, prévient Chantal Kealey, directrice de l'Association canadienne des orthophonistes et des audiologistes.

« Cette situation ne nuit pas à l'ouïe des enfants, mais elle compromet leur apprentissage », dit-elle. De toutes les paroles prononcées par les professeurs, on estime qu'un mot sur six n'est

pas compris des élèves à cause du bruit de fond. »

Le problème est surtout préoccupant chez les enfants de moins de 13 ans. D'abord parce qu'ils sont moins concentrés, mais surtout parce que leur langage est moins développé.

Contrairement aux élèves plus âgés, il suffit parfois d'un mot manqué pour qu'ils perdent le sens d'une phrase. « Si un élève semble distrait, qu'il ne comprend pas les directives, c'est peut-être parce qu'il n'entend pas bien », explique l'audiologiste.

Le problème ne touche pas que les enfants. La voix du professeur doit être plus élevée que le son ambiant d'au moins 15 décibels pour être clairement entendue. Dans plusieurs cas, les profs sont incapables de soutenir un tel

niveau. Résultat : « On constate que de plus en plus de profs se font soigner pour des problèmes de voix », dit Chantal Kealey.

Chez nos voisins du Sud, l'Institut national des normes a imposé, en 2002, un plafond de 35 décibels dans les classes — l'équivalent d'un chuchotement, ou du bruit d'un ordinateur. Au Canada, aucune loi n'encadre l'acoustique des salles de classes, ce que les audiologistes aimeraient voir changer.

D'ici là, ils suggèrent de chauffer les chaises de balles de tennis pour éviter qu'elles raclent le sol. Ou mieux encore, d'installer des tapis et des rideaux. Une autre solution, habituellement réservée aux grands auditoriums : permettre aux profs de donner leurs cours avec un micro.

Maux de dos chroniques et récalcitrants



« APRÈS 30 ANS, J'AI ENFIN UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE. »

Une autre histoire vécue...

Montréal — « Mon problème a débuté il y a 30 ans, mais c'est seulement voilà 10 ans qu'on m'a diagnostiqué une hernie discale. Alors on m'a opérée, mais cela a été temporaire. Comme la décompression neurovertébrale, c'était de l'inconnu, c'est sûr qu'au début, j'étais un peu réticente. Les résultats sont très satisfaisants : je dors mieux, je fais de la natation et de la marche sans ressentir de la douleur comme avant. J'ai maintenant une qualité de vie meilleure. »

Shirley Guénette
Québec

Rendez-vous la semaine prochaine pour une autre histoire vécue.